

Organisation des activités périscolaires
à compter du lundi 18 mai et jusqu'au 03 juillet

Les animatrices relais ou ATSEM sont vos interlocutrices privilégiées pour toute question concernant les activités périscolaires.

En cas de question ou difficulté particulière, vous pouvez également contacter :

- G. GRACIA, responsable des ATSEM (04 76 20 63 51 ou 06 15 60 16 34)
- A. BENGUEDOUAR, responsable des animateur-trices (04 76 20 63 34 ou 06 21 01 72 06)

Les temps périscolaires sont accessibles aux enfants accueillis à la journée dès le lundi 18 mai.

1 - Accueils matins (7h50 à 8h45) et soirs (16h à 17h30).

Ils sont accessibles uniquement aux familles **justifiant d'un besoin de garde.**

Les animatrices relais et ATSEM sont autorisées à solliciter des justificatifs du besoin de garde en cas de doutes sur les situations des familles (fiche de paye, attestation de formation, certificat médical...).

2 - Restauration :

Les enfants sont accueillis avec un pique-nique froid fourni par leur famille.

Les animatrices relais et les ATSEM disposent d'un document à remettre aux familles expliquant les conditions de préparation, de conditionnement et de transport des repas nécessaires au respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire (cf document joint).

Les repas doivent, entre autres, être fournis **froids dans un sac isotherme**, marqué au nom de l'enfant, refroidi par une bouteille d'eau surgelée ou un pain de glace. **Ils resteront dans le sac fermé jusqu'à 11h45** (pas de mise au réfrigérateur).

Les repas sont mangés froids (pas de réchauffage possible).

Les familles fournissent les couverts, gourdes ou gobelets.

Les enfants mangeront selon les effectifs, la météo, la configuration des espaces extérieurs, mais aussi leurs envies, dehors ou dans les salles de restauration.

Dans les écoles M. DAVID et E. TRIOLET, les enfants mangeront dans l'école, dans un espace défini pour ça (pas de déplacement). Dans les écoles P. LANGEVIN et J. CURIE élémentaires, seuls les restaurants situés dans l'enceinte de l'école seront utilisés (pas de transferts vers R. Buisson ou Les poètes).

Les animatrices relais ou les ATSEM réceptionneront les paniers repas et en vérifieront le contenu pour s'assurer que chaque enfant dispose d'un repas suffisant et fourni dans les conditions adaptées.

Dans le cas contraire, la cuisine centrale pourra livrer de quoi remplacer ou compléter un repas non conforme.

De façon générale, la cuisine centrale fournira de temps à autre de quoi agrémenter le temps de pause méridienne.

3 – Inscriptions et réservations

Les animatrices relais ou les ATSEM disposent de fiche d'inscriptions à remettre au fur et à mesure aux familles concernées par les temps périscolaires.

Une fois la demande d'inscription enregistrée, les familles n'ont plus aucune démarche particulière à faire. Tout comme pour l'accueil des enfants des soignants pendant la période du confinement, elles signalent le matin au personnel d'accueil si l'enfant reste à midi et / ou le soir.

Les animatrices relais et ATSEM informent les enseignant-es des particularités.

Elles tiennent à jour et à disposition un registre des présent-es pour chaque temps (listes de pointages).

4 – Tarification

Toutes les temps périscolaires sont à nouveau **payants** à compter du lundi 18 mai.

Le format des activités ayant néanmoins été fortement revu, **une réduction de 50 % est appliquée au tarif habituel de la famille.**

La facturation est établie sur la base des pointages (1 présence = 1 paiement)

5 – Accueils du mercredi après la classe et ateliers du soir en élémentaires

Les accueils du mercredi après la classe (11h45 à 12h30) et les ateliers du soir en élémentaire sont supprimés jusqu'à la fin de l'année scolaire.

6 – Situations particulières

Dans le cas où vous souhaitez évoquer une situation familiale nécessitant de déroger aux règles évoquées, il convient de contacter P. RICHARD (06 23 66 84 87) ou C. DUCROS (04 76 20 63 32)